

ASSURANCE ⁽¹⁾	Visa Electron ou V-Pay 	MasterCard Maestro 	Visa Classic 	MasterCard 	Visa Premier 	Gold MasterCard 	Visa Platinum 	Platinum MasterCard 	Visa Infinite 	MasterCard World Elite 
Décès / invalidité suite à un accident lors d'un voyage survenu dans les transports en commun. Capital maximum de...	46 000 € / assuré / événement	95 000 € / famille / événement	46 000 € / assuré / événement	95 000 € / famille / événement	310 000 € / famille / événement		465 000 € / famille / événement		620 000 € / famille / événement	
Responsabilité civile à l'étranger	Non		Non		Maximum 1 525 000 €	Maximum 2 000 000 €	Maximum 2 300 000 €		Maximum 4 600 000 €	Maximum 5 000 000 €
Annulation voyage si accident, décès, préjudice matériel grave, licenciement économique	Non		Non		Maximum 5 000 € / assuré / an		Maximum 7 500 € / assuré / an		Maximum 10 000 € / assuré / an	
Retard avion et train au-delà de 4h	Non		Non		400 €	450 €	600 €		840 €	900 €
Retard bagage au-delà de 4h	Non		Non		400 €	450 €	600 €		840 €	900 €
Perte bagage (par bagage)	Non		Non		800 €	850 €	1 300 €		1 800 €	1 900 €
Véhicule de location Vol et dommages matériels (Responsabilité civile du conducteur non garantie)	Non		Non		Jusqu'à 46 000 €	Jusqu'à 50 000 €	Dans la limite de la franchise indiquée au contrat de location		Dans la limite de la franchise indiquée au contrat de location	Jusqu'à 100 000 €
Garantie Neige et Montagne	Non		Non		Oui Prise en charge des frais réels de recherche, de secours et de premier transport - Remboursement des forfaits, des cours de ski suite à accident - Bris de ski ou chaussures de ski personnels - Bris ou vol de matériel de ski loué - Frais médicaux en France - Responsabilité civile - Défense et recours					

ASSISTANCE⁽¹⁾



	France et étranger									
Transport / Rapatriement	France et étranger									
Frais médicaux à l'étranger (maximum par bénéficiaire, par évènement et par an)	11 000 €		11 000 €		155 000 €		155 000 €		156 000 €	155 000 €
Visite d'un proche en cas d'hospitalisation, Voyage A / R depuis le lieu de résidence d'un tiers (train, avion) + séjour à l'hôpital	65 € / nuit, maximum 10 nuits		65 € / nuit, maximum 10 nuits		125 € / nuit, maximum 10 nuits		125 € / nuit, maximum 10 nuits	150 € / nuit, maximum 10 nuits	200 € / nuit, maximum 10 nuits	125 € / nuit, maximum 10 nuits
Envoi médicaments	Non	Oui	Non	Oui	Oui		Oui		Oui	
Avance frais hospitalisation à l'étranger en cas de non rapatriement	11 000 €		11 000 €		155 000 €		155 000 €		156 000 €	155 000 €
Rapatriement décès	En France, rapatriement jusqu'au lieu des obsèques. A l'étranger, rapatriement jusqu'à l'aéroport international le plus proche.									
Assistance Neige (prise en charge des frais de secours suite à un accident de ski sur piste)	Non	5 000 € / événement	Non	5 000 € / événement	Voir assurance	5 000 € / événement	Voir assurance		Voir assurance	5 000 € / événement
Assistance juridique à l'étranger										
- Avance caution :	7 770 €	3 100 €	7 770 €	3 100 €	16 000 €	15 500 €	16 000 €		16 000 €	15 500 €
- Avance frais avocats :	3 100 €	3 100 €	3 100 €	3 100 €	16 000 €	15 500 €	16 000 €		16 000 €	15 500 €
- Prise en charge frais avocats :	800 €	800 €	800 €	800 €	3 100 €	3 100 €	3 100 €		3 100 €	8 000 €

Sources : Visa et MasterCard

A SAVOIR :

Les garanties liées à l'assurance et l'assistance ne fonctionnent pas de la même manière. Pour bénéficier des garanties d'assurance, il vous faudra avoir réglé vos achats avec votre carte bancaire. Pour l'assistance, les prestations sont inhérentes à la possession de la carte pendant sa durée de validité. Sont assurés : le titulaire de la carte, son conjoint ou concubin (notoire ou Pacsé), vos enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge et vos ascendants ou descendants vivants sous le même toit et fiscalement à charge.

⁽¹⁾ Les garanties d'assurance et les prestations d'assistance attachées à la carte dépendent du ou des contrats négociés par la banque avec une société d'assurance et d'assistance pour le compte des titulaires de la carte.